

Adressé à tous les clubs de la Fédération Suisse de Handball

- président/es et personnes de contact
- personnes de contact et responsables Handball des enfants
- responsables Listes des matchs

Pour information à:

- comité central, comité SPL et SHL, comités régionaux, direction FSH, collaborateurs FSH

Olten, le 2 mai 2024

## Inscription aux compétitions de la Fédération Suisse de Handball durant la saison 2024/25

Chères et chers amis du handball

Au nom de l'organe de coordination des compétitions, nous vous annonçons ci-dessous l'inscription aux compétitions FSH durant la saison 2024/25. Le délai de transmission de toutes les informations nécessaires à l'inscription à la saison 2025/25 est le **dimanche 26 mai 2024**.

### Championnat

Toutes les équipes des catégories Dames 2<sup>e</sup> ligue à SPL1, Hommes 3<sup>e</sup> ligue à QHL, juniors filles et garçons Inter et Elite sont qualifiées selon le classement 2023/24 et considérées comme inscrites au championnat 2024/25 (veuillez néanmoins annoncer les informations demandées pour ces équipes). Dans les catégories Dames 3<sup>e</sup> ligue, Hommes 4<sup>e</sup> ligue et juniors filles et garçons Promotion, de nouvelles équipes peuvent être annoncées.

Remarque sur les directives modifiées : Sur la base de la décision du CC du 23.04.2024, nous souhaitons attirer l'attention sur les deux modifications majeures suivantes :

1. unification de l'âge LPT à 22 ans pour les juniors filles et les juniors garçons. Voir à ce sujet l'art. 8.5.1 des RC.
2. introduction de la règle adaptée de 50% pour les matchs décisifs dans les ligues M1/F1 et inférieures. Voir à ce sujet l'art. 8.4.1. RC.

### Journées de tournois M13

L'inscription des équipes s'effectue par le VAT. Les informations spécifiques peuvent être communiquées par la même occasion (capacités des salles, vacances). Les directives spécifiques à la catégorie M13 Tournois sont précisées dans le [RC et directives](#). Vous trouverez [ici](#) les dates prévues des tournois et les indications générales pour les tournois M13.

Remarque concernant les directives modifiées : Suite à diverses réactions de clubs, les deux modifications suivantes ont été apportées :

- Suppression de l'obligation d'engager des entraîneurs licenciés.
- Forte réduction des amendes pour les annulations des tournois. Désormais, l'annulation d'un tournoi est gratuite jusqu'à quatre jours avant. Une annulation dans les quatre jours coûte désormais 100 CHF de frais de traitement.

## Forme libre 30Plus

Veillez également prendre note des [directives](#) et explications concernant la forme libre 30 Plus.

## Handball des enfants (M7-M11)

Les directives avec explications concernant les formes de jeu Handball des enfants (M7 à M11) sont intégrées dans le document [RC et directives](#). Les tournois doivent être annoncées via le [formulaire en ligne](#). Pour inscrire une ou plusieurs équipes à un tournoi, [veuillez cliquer ici](#). Les règles de jeu spécifiques peuvent être consultés sous l'onglet «Documents» et en cliquant sur [ce lien](#).

## TogetherLeague et UnifiedLeague

L'inscription des équipes se fait normalement via le VAT. Il n'y a pas de frais d'inscription. Les arbitres sont organisés et mis à disposition par la FSH, sans frais non plus.

Les jours de match de la TogetherLeague sont fixés directement par la section Compétition en accord avec les clubs. Les responsables LdM de la UnifiedLeague établissent les calendriers comme dans les autres catégories via la VAT. Vous trouverez [ici](#) les directives nouvellement élaborées et en vigueur.

## Mobilière Handball Cup

Les équipes des ligues QHL, LNB, SPL1, SPL2 et 1<sup>ère</sup> ligue Dames et Hommes sont automatiquement inscrites à la Mobilière Handball Cup de la saison 2024/25. La participation est facultative pour toutes les équipes secondaires ou tierces d'un club déjà qualifié (voir directives de l'art. 36). La désinscription d'une équipe secondaire et/ou tierce doit être annoncée obligatoirement par mail à [asb@handball.ch](mailto:asb@handball.ch) jusqu'au 26 mai 2024.

Les équipes finalistes des coupes régionales de la saison 2023/24 (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup>) des catégories Hommes et Dames sont autorisées à participer à la Mobilière Handball Cup. Les équipes concernées seront contactées directement par mail avec un délai définitif d'inscription au 26 mai 2024. La participation parallèle à la Coupe régionale est autorisée.

Les équipes M19 Elite et M19 Elite sont inscrites à la Coupe suisse juniors M19 de la saison 2024/25. Les équipes M19 Promotion peuvent s'inscrire à la Coupe suisse (veuillez l'indiquer directement lors de l'inscription de l'équipe sous «Remarques»). La participation parallèle à la Coupe régionale est autorisée.

Les équipes M18 Elite et Inter sont inscrites à la Coupe suisse juniors M18 de la saison 2024/2025. Les équipes M18 Promotion peuvent s'inscrire à la Coupe suisse (veuillez l'indiquer directement lors de l'inscription de l'équipe sous «Remarques»). La participation parallèle à la Coupe régionale est autorisée.

## Coupe régionale

En enregistrant les informations d'équipe, il est possible de s'inscrire à la Coupe régionale. Veuillez tenir compte des catégories des Coupes régionales de votre région et des autres informations [disponibles ici](#).

## Informations générales

Tous les groupements d'équipes (SG) doivent être annoncés, même s'ils restent identiques.

L'enregistrement des informations d'équipe et les demandes de SG sont effectués exclusivement dans le VAT («Mon club» → «Annoncer une équipe»). L'auteur ainsi que la personne de contact recevront un mail de confirmation.

Les clubs doivent en outre annoncer toutes les informations concernant les salles disponibles («Mon club» → «Salles») ainsi que les fonctionnaires de club demandés («Mon club» → «Données du club») via le VAT.

## Informations financières

Les frais d'équipe ont été fixés comme suit par le comité central (la ligue/catégorie au début du championnat fait foi) :

<b>Championnat (masc.)</b>	<b>par saison</b>	<b>Championnat (fém.)</b>	<b>par saison</b>
LNA*	Fr. 4'500.00	SPL1*	Fr. 4'500.00
LNB*	Fr. 4'500.00	SPL2*	Fr. 3'000.00
1 <sup>ère</sup> ligue	Fr. 3'000.00	1 <sup>ère</sup> ligue	Fr. 2'500.00
2 <sup>e</sup> ligue	Fr. 2'200.00	2 <sup>e</sup> ligue	Fr. 1'500.00
3 <sup>e</sup> ligue	Fr. 1'500.00	3 <sup>e</sup> ligue	Fr. 1'500.00
4 <sup>e</sup> ligue	Fr. 1'500.00		
Forme libre :	championnat	Fr. 1'500.00	
	tournoi	Fr. 1'300.00	
M19 Elite	Fr. 2'000.00	M18 Elite	Fr. 2'000.00
M19 Inter	Fr. 1'500.00	M18 Inter	Fr. 1'500.00
M19 Promotion	Fr. 1'000.00	M18 Promotion	Fr. 1'000.00
M17 Elite	Fr. 2'000.00	M16 Elite	Fr. 2'000.00
M17 Inter	Fr. 1'500.00	M16 Inter	Fr. 1'500.00
M17 Promotion	Fr. 1'000.00	M16 Promotion	Fr. 1'000.00
M15 Elite	Fr. 2'000.00	M14 Elite	Fr. 1'500.00
M15 Inter	Fr. 1'500.00	M14 Inter	Fr. 1'000.00
M15 Promotion	Fr. 750.00	M14 Promotion	Fr. 750.00
M13 Elite	Fr. 1'500.00		
M13 Inter	Fr. 1'000.00		
M13 Promotion S1+S2	Fr. 500.00		
M13 Tournois	Fr. 250.00		
Handball des enfants	Fr. --		

\* hormis les frais de communication et marketing

De plus, l'annonce d'un groupement d'équipe engendre des frais administratifs à hauteur de CHF 100.00 (TVA non compris) auprès du club de base. Les clubs impliqués dans les SG se montrent solidaires face aux frais communs.

Les frais d'équipe sont facturés par la FSH au club de base. Si les frais de participation / d'équipe ne sont pas totalement réglés jusqu'au début de la saison au plus tard (championnat et coupe), les matchs seront enregistrés comme forfaits jusqu'au paiement complet. La même procédure est appliquée aux frais complémentaires en SHL resp. SPL (sous réserve d'une décision différente du CC datant de l'été 2020).

### Informations concernant le calendrier des matchs

L'établissement des listes de matchs s'effectuera selon le calendrier suivant:

26.05.24	Délai d'annonce des équipes et informations requises pour participer aux différentes compétitions
12.06.24	Mise à disposition du programme numéroté dans le VAT par la FSH, début de la programmation des matchs par les clubs
Jusqu'au 26.06.24	Etablissement des listes de matchs par les clubs via VAT (resp. LdM)  Enregistrement de l'ensemble des matchs en Forme libre (saison complète) par la section ASB. Remarque: les tournois et matchs numérotés doivent être considérés comme dates contraignantes!  Enregistrement des journées de tournois M13 par la section ASB selon les données des équipes jusqu'à Noël.
Jusqu'au 27.06.24	Etablissement des listes de matchs par les resp. Salles pool
28.06.24, 15h	L'ensemble des matchs programmés jusqu'au 31.12.24 sont numérotés et considérés comme définitifs.

Passé ce délai, un match pourra être déplacé uniquement au moyen d'un renvoi officiel.

Le [calendrier général de la FSH 2024/2025](#) et le [RC actualisé \(plus directives\)](#) sont disponibles sur le site internet de la FSH.

En cas de questions, la section Compétition (ASB) se tient à votre disposition (en cas d'urgence, aussi en dehors des heures de bureau), au numéro 031 370 70 02 ou par mail à [asb@handball.ch](mailto:asb@handball.ch).

Salutations sportives



Jonas Schneider

Resp. Compétition